



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Grippe aviaire : quel type d'oiseau menace le poulailler

Voilà que l'agriculture risque de subir de plein fouet une nouvelle crise sanitaire

! Toute la filière devrait y perdre des plumes : du producteur de poussins, en passant par l'éleveur, jusqu'au producteur de céréales fourragères. A qui la faute ? Aux oiseaux migrateurs qui transportent le virus du sud au nord ? Aux petits ou grands éleveurs du sud-est asiatique d'où semble être parti le virus et qui n'ont pas annoncé assez tôt que leurs élevages étaient décimés par une étrange maladie ? Osons une autre approche qui nous semble

justifiée vu la manière dont a débuté l'épidémie, puis sa propagation. Notre système mondialisé pousse les producteurs à se livrer une concurrence acharnée. De leur côté, les négociants profitent de la disparité des normes de production. Il est toujours économiquement rentable de délocaliser la production destinée à l'exportation vers les pays où les normes sanitaires, sociales et environnementales sont les plus basses. Le marché mondial pousse à ce type de spécialisation : que ce soit pour les tomates d'El Ejido, les poulets chinois, le bœuf américain ou les OGM argentins, pour ne citer que ces exemples, les multinationales convoitent l'endroit adéquat pour engranger leurs profits à court terme. A ceux qui maintiennent qu'une production de volailles en Suisse a tout son sens, nos grands distributeurs rétorquent qu'elle n'est pas rentable et que les paysans devraient mettre la clé sous le paillason pour laisser la place aux poulets importés. Tout dépend des coûts inclus dans le calcul de rentabilité : si aux coûts habituels de production sont ajoutés les tonnes de doses de Tamiflu (bien que cela fasse marcher une boîte pharmaceutique suisse...), les salaires des armadas d'experts qui planchent depuis 3 ans sur le sujet à l'OMS, les coûts des

transports de la viande sur des dizaines de milliers de kilomètres et des abattages massifs d'élevages aux quatre coins de la planète, les aides directes et indirectes aux producteurs (européens) touchés par la crise économique, il est facile d'imaginer que le poulet d'importation ne se retrouverait pas à de tels prix de dumping dans nos assiettes. C'est ce qu'on appelle les externalités négatives... ou les dégâts collatéraux d'une politique basée sur le tout-économique. Les journaux ont beau remplir leurs colonnes de conseils précisant qu'il n'est pas

dangereux de consommer du poulet ou des œufs, le consommateur n'en a cure. Inquiet, troublé par les précédentes crises alimentaires, il préfère s'abstenir. Ce qui confirme ce que nous avons toujours dit : le consommateur n'entretient pas la même relation avec un produit alimentaire qu'avec un produit industriel. Ce que tente de faire l'OMC, en mondialisant les marchés alimentaires, va à l'encontre du réflexe premier des consommateurs. A l'inverse, prenez les voitures : si la presse annonce qu'une marque de voiture a révélé des faiblesses dans sa conception et qu'elle se retourne facilement lorsque la bise la prend par surprise sur l'autoroute, le consommateur ne renoncera pas à l'achat d'une voiture. Il changera simplement de marque. Dans le cas de la crise sanitaire actuelle, une bonne partie de la population arrête tout bonnement d'acheter de la volaille. Une frange se réoriente



Récolte par des consommateurs, un moyen de renouer le contact avec la terre et les producteurs...

heureusement vers le produit local pour lequel elle a le sentiment de contrôler un tant soit peu la production. Il s'agit pour les producteurs d'arriver à communiquer ce message : aujourd'hui nous n'avons pas les moyens de contrôler une filière qui n'est pas de proximité, mais les conséquences d'une crise sont subies par tous les producteurs sur le plan mondial. Tant que l'objectif de produire selon des normes uniformes au plan international n'est pas atteint, orientons-nous vers le marché de proximité. Aux citoyens d'agir en consommant local et en s'adressant aux producteurs ; si les poulaillers sont fermés, la porte des fermes leurs sont ouvertes. Souveraineté alimentaire quand tu nous tiens...

Valentina Hemmeler



Lopin Bleu

Succès en 2005 !

Page 3



10 ans d'OMC

Résultats désastreux

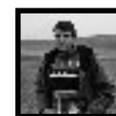
Page 4



OGM

Une autre victoire

Pages 5



**Agriculture
et société**

Pages 8

L'impératif d'une autre alliance sur l'agriculture

Le journal «Pages de gauche» du mois de janvier publie un dossier de six pages intitulé « Agriculture : un champ politique en friche ». Il nous paraît intéressant de suivre le débat qui s'ouvre au sein des milieux de gauche quant à leurs relations au monde paysan ; nous reproduisons ici un des articles publiés :

La lente agonie de l'agriculture suisse (en moyenne sept exploitations qui ferment par jour, depuis une dizaine d'années) ne semble pas émouvoir outre mesure les milieux de la gauche. On a parfois l'impression qu'elle préfère se concentrer sur d'autres victimes de la libéralisation de l'économie. Le paysan « restructuré » ou « libéralisé » n'aurait finalement que ce qu'il mérite, conservateur, pollueur, profiteur qu'il serait. Et pour certains, le fait que l'essentiel de la paysannerie disparaisse, laissant la place à quelques « jardiniers du paysage », écologistes et « bios », semble être le signe d'une modernisation nécessaire. C'est singulièrement s'aveugler sur les enjeux économiques et sociaux de l'agriculture. Un aveuglement qui fait que la gauche risque de commettre une triple erreur.

Trois erreurs

Erreur d'abord, sur la baisse du soutien étatique. L'affaiblissement du soutien étatique à l'agriculture n'est de loin pas indépendant de l'affaiblissement du soutien à d'autres secteurs. La volonté de soumettre les agriculteurs à plus de marché, plus de concurrence et moins de protection, n'est jamais qu'une déclinaison particulière du projet néo-libéral global. La lutte pour un rôle de régulateur fort et solidaire de l'Etat dans l'économie peut constituer un vecteur d'une nouvelle politique d'alliance entre la gauche et la paysannerie.

Erreur ensuite, car la gauche sous-estime largement la prégnance de l'imagerie rurale et du rôle très fort de la paysannerie dans les représentations politiques en Suisse. Images, certes, essentiellement liées à des valeurs conservatrices. Mais la transformation de l'ancien PAI en UDC ultralibérale, crée un vide important dans ce domaine, vide que la gauche serait bien inspirée de remplir. Et il n'est pas écrit dans les étoiles que la paysannerie soit de toute éternité une force politique conservatrice. Les changements dans les rapports de production produisent toujours aussi des changements politiques. Pour la gauche, il s'agit d'une opportunité unique à saisir.

Erreur enfin, si la gauche croit que la disparition des paysans en tant que producteurs n'a que peu d'importance. Il faut, bien sûr, que l'agriculture devienne plus écologique, et le dépassement d'un certain productivisme industrialiste forcené est une nécessité. Mais cela ne saurait suffire. Les paysans sont là pour produire : produire mieux, de manière plus écologique, mais produire. C'est tout le sens de la « souveraineté alimentaire » réclamée par les forces progressistes du Sud comme du Nord. C'est aussi le sens de la « sécurité alimentaire » que réclame la constitution helvétique et que la gauche se doit d'invoquer en tant qu'activité de service public au même titre que la santé, la protection sociale ou les services d'infrastructure.

Une perspective

Deux pistes concrètes méritent d'être développées dans cette perspective. La première concerne le développement des structures coopératives dans le domaine du crédit dont l'importance pour de nombreux agriculteurs est indiscutable. La mise sur pied d'une banque postale à 100% contrôlée par les pouvoirs publics peut servir à garantir la disponibilité de crédits bon marché pour des paysans en quête de capital afin d'élargir ou moderniser leurs exploitations. La seconde a trait au renforcement des coopératives de commercialisation des biens alimentaires. Celui-ci permettrait non seulement aux producteurs de s'affranchir peu à peu du pouvoir tutélaire des grandes chaînes de distribution. Il permettrait en même temps une réduction bienvenue des prix à la consommation des biens de base, à l'heure où le pouvoir d'achat des couches salariales les moins bien loties ne cesse de se dégrader. Au désintérêt croissant de la droite bourgeoise pour les agriculteurs, la gauche doit opposer une sérieuse tentative de rapprochement avec le monde paysan.

Romain Felli & Philipp Müller, Pages de gauche

Des exemplaires de ce numéro de Pages de gauche sont disponibles gratuitement au secrétariat d'Uniterre.

A l'usine ou dans les champs, tous dans le même bateau !

Le 1^{er} février, une délégation d'Uniterre est allée soutenir les grévistes de l'usine de la « Boillat » à Reconvilier. Lorsqu'Uniterre avait organisé les blocages des centres de distributions Coop et Migros en 2001 - pour dénoncer la baisse des prix de la viande aux producteurs et les marges accumulées par les distributeurs - plusieurs syndicats avaient apporté leur soutien à cette action légitime du monde paysan.

Se battre pour des places de travail existantes est légitime

Pour la seconde fois, les employé-e-s de Swissmetal se sont mis en grève car aucun autre moyen n'a pu être trouvé pour entrer en négociation avec leur direction. Le travail des employé-e-s de Reconvilier est reconnu au plan international et fortement apprécié par les industriels de la région. Voilà qui démontre que cette usine à sa place dans le tissu économique et social de la région. Une région qui a besoin de tout le monde pour s'assurer un avenir prometteur : paysan-ne-s, ouvriers-ères, fonctionnaires, cadres, payé-e-s avec des salaires permettant à tout un chacun de vivre et de s'approvisionner dans la

région, que ce soit en biens alimentaires, industriels ou en services.

« La Boillat » se bat pour son usine, son savoir-faire et ses emplois. Le syndicat Uniterre fait face à des défis identiques et cherche à renverser le paradigme actuel de la politique agricole qui consiste à une réduction drastique du nombre de familles paysannes. Nous voulons plus de paysans et de personnes actives dans l'agriculture pour pouvoir avoir des durées de travail normales ! Sur le marché, Uniterre lutte également afin d'obtenir des prix rémunérateurs pour ses produits. La baisse des conditions sociales dans la population et la perte d'un tissu industriel régional ne profitent à personne. Les familles paysannes ont besoin de consommateurs-trices dans les régions qui ne voient pas leur pouvoir d'achat diminuer tout comme ceux-ci doivent pouvoir compter sur une agriculture forte pour leur fournir des produits locaux de qualité, respectant les normes environnementales et sociales, tout en garantissant une rémunération équitable aux personnes actives dans l'agriculture.

Lors de ces actions de solidarité, peut-être encore trop rares, paysans et ouvriers réalisent qu'ils sont sur le pont d'un même navire et non dans la

cabine du capitaine; qu'ils sont les uns comme les autres pris dans la tourmente des restructurations. Cela se vérifie dans les dialogues entrepris à la base et dans les sections syndicales locales, mais ne semble pas encore être une réalité à la tête de l'Union syndicale suisse (USS).

L'USS rattrapée par les sirènes de Me Poncet et Kappeler ?

Le secrétariat de l'USS a pris position de manière bien décevante sur la politique agricole 2011. Si nous partageons son souci de mettre sur pied une convention collective ou un contrat type national pour les ouvriers agricoles et que nous apprécions le fait qu'elle ne remette pas en cause les rémunérations pour les prestations d'intérêt général fournies par l'agriculture, nous sommes pour le moins surpris de lire que l'agriculture serait la principale responsable de « l'îlot de cherté » en Suisse et que la politique agricole devrait avoir comme objectif de faire baisser les prix des denrées alimentaires au niveau allemand... Pour le surplus, l'agriculture empêcherait la Suisse d'entamer des négociations commerciales et lui fermerait ainsi

l'accès à des marchés internationaux prometteurs. Les protections à la frontière pour les produits agricoles seraient quant à elles responsables d'un manque de répartition efficace du travail au plan international. Pour couronner le tout, l'Union syndicale déclare que l'avenir ne peut être vu que dans une évolution massive des structures agricoles et que l'efficacité de l'agriculture sera assurée en favorisant les grosses exploitations. L'Union syndicale ne se trompe-t-elle pas de cible en tirant à boulets rouges sur l'un des secteurs qui a subi la plus forte restructuration depuis ces quinze dernières années ? Il est vrai que certains représentants agricoles n'ont pas brillé par leur soutien aux services publics ou à d'autres secteurs sensibles de la société. Mais cette réalité est, nous l'espérons, en train de changer. Les conditions actuelles qui affaiblissent de nombreuses couches de la population, ne nous permettent plus le luxe du corporatisme ! Il n'est plus d'actualité ! Il serait dommage de réveiller ces vieux réflexes et d'anéantir le travail de rapprochement entamé par un certain nombre de personnes ou syndicats progressistes depuis quelques années. A bon entendre.

Valentina Hemmeler

NEUCHÂTEL

Lopin bleu, bilan de la première édition 2005

La première saison de l'association «Lopin bleu» se résume en deux mots : une réussite ! Créée officiellement en juin 2005, l'association a fait preuve d'un dynamisme et d'un enthousiasme époustouflant pour réunir consommateurs et producteurs. Pour 2006 «Lopin bleu» fait le bilan de l'année écoulée et démarre de plus belle pour sa deuxième édition.

Le nombre de 155 paniers vendus comble les attentes des organisateurs qui tablaient sur une centaine de paniers la première année. Quant aux 8 producteurs qui ont participé au lancement de cette démarche ville - campagne, ils se préparent pour remplir les paniers 2006.

C'est le 3 décembre dernier qu'a eu lieu la distribution des paniers à Pierre-à-Bot dans les hauteurs de Neuchâtel, lors du marché artisanal bio Neuchâtel et de la Bourse aux arbres de Rétropomme. Les trois organisations réunies ont permis une dynamique appréciée de tous. Les personnes venant chercher leurs paniers ont pu profiter de flâner dans le marché artisanal, et ceux venant acheter un arbre fruitier à Rétropomme



Contact : info@lopinbleu.ch.

ont découvert et parfois été tenté par «Lopin bleu».

Edition 2006

Les paniers 2006 s'étoffent, car c'est 11 producteurs, soit 3 de plus qui mettront la main à la terre pour préparer cette fois-ci deux paniers différents. «Lopin bleu» propose le panier « classique » qui correspond à quelques pommes près au panier 2005 pour la somme de fr. 100.- et le panier « découverte » avec des produits originaux de la région pour fr. 60.-. (Voir encadré pour le contenu).

L'organisation se réjouit de pouvoir proposer, comme mentionné dans sa charte des produits tant bio que PER et même Demeter pour le vin. Cette particularité permet aux agriculteurs qui pratiquent différents modes de production de se rencontrer et d'échanger. Pour les producteurs neuchâtelois s'adonnant à la vente directe, c'est aussi l'occasion de présenter leurs produits en glissant un papillon dans les paniers.

Journée d'information

Dans le courant du mois de juillet 2005, une journée portes ouvertes a été organisée sur l'exploitation de Quentin Ducommun qui a fourni l'huile de tournesol et de colza. Ce fut l'occasion de voir les tournesols en fleurs et de pouvoir se dire : « mon huile va provenir de ces fleurs », réflexion plutôt rare à l'heure actuelle ! Sous le soleil et en toute convivialité, les consommateurs ont pu rencontrer l'équipe de «Lopin bleu». Vu le plaisir rencontré par chacun, il est prévu de rééditer ce genre de manifestation en 2006.



Journée porte ouverte: Quentin Ducommun, agriculteur à Areuse, donne des explications sur ses cultures de tournesol et de colza.

Petits projets, grande réflexion

Dans le contexte commercial d'aujourd'hui, les projets d'agriculture de proximité redonnent l'espoir de voir un peu de logique et de cohérence s'installer. Ces démarches répondent à un besoin d'une bonne partie des consommateurs et revalorisent le travail des agriculteurs trop souvent négligé. Elles permettent de répondre au concept de souveraineté alimentaire et de donner des exemples concrets de ce qu'il est possible de faire à petite échelle, ... tout en sachant que les petits ruisseaux créent les grandes rivières.

Valérie Thiébaud

Les paniers du Lopin bleu

Le panier « classique » à fr. 100.- comprend : 1 litre d'huile de tournesol, 2 litres d'huile de colza, 5 kg de pommes de terre, 3 kg de pommes, 1 kg d'oignons, 1 kg de farine de blé, 3 litres de jus de raisin, 300 g de gruyère, 500 g de miel, 1 kg de noix.

Le panier « découverte » à fr. 60.- contient: 2 kg de poires à cuire, 2 kg de farine d'épeautre, 3,5 dl de verjus, 280 g de raisiné, 1 bouteille de Pinot Noir, 1 kg de sarrasin, 1 kg de farine de seigle.

Manifestation paysanne au Cameroun

Six mille fermiers africains du Cameroun, de la République démocratique du Congo et du Burkina-Faso ont manifesté à Yaoundé le 16 janvier dernier. Ils protestaient contre la levée provisoire de l'interdiction d'importer des poulets congelés d'Europe.

Le Cameroun, comme beaucoup d'autres pays en développement, importe des poulets congelés essentiellement d'Europe et du Brésil qui se vendent en dessous des coûts de production locaux (un quart du prix local environ). Ce sont la plupart du temps des bas morceaux, qui ne trouvent pas preneurs en Europe. Entre 1994 et 2003, l'importation de ces poulets congelés a augmenté de 2100% au Cameroun ; de quoi mettre à genou la production locale. Les effets ne se sont pas fait attendre : les acteurs locaux estiment qu'en 2003, 110'000 emplois ont disparu dans la filière des poulets.

A ce ravage économique s'ajoute la problématique de santé publique engendrée par une rupture quasi systématique de la chaîne du froid.

Une campagne citoyenne qui a porté ses fruits

Pendant de nombreuses années, le gouvernement camerounais, se pliant aux lobbies locaux et internationaux, n'a pas fait usage de la clause de sauvegarde existant à l'OMC qui permet de se protéger du dumping à partir du moment où la production locale est gravement menacée. Depuis quelques années, producteurs et ONG - soutenus par un réseau international - ont lancé une vaste campagne qui a permis de faire fléchir le gouvernement; celui-ci a imposé une surtaxe de 250% sur ce produit. Selon l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (AcDic),

l'importation de poulets congelés par le Cameroun a fortement baissé au cours de ces deux dernières années. Elle est passée de 22'500 tonnes en 2003 à 5'000 tonnes en 2005. Cette protection a permis d'initier un travail de reconstruction de la filière volaille qui tient compte des besoins des consommateurs locaux. Un bon exercice de souveraineté alimentaire qui mérite d'être poursuivi mais qui est à nouveau menacé par les enjeux internationaux.

Les producteurs veulent la préférence africaine

Ils ont manifesté une fois de plus le 16 janvier, rejoints par des éleveurs d'autres pays car le 25 novembre dernier, le gouvernement a autorisé temporairement une reprise des importations, limitée à 2'600 tonnes pour, selon lui, éviter une pénurie de poulets pendant les fêtes de

fin d'année. Les producteurs camerounais rejettent cet argument, indiquant, dans un communiqué, « qu'il n'y a pas de pénurie ou d'inflation sur les marchés, durant les fêtes de fin d'année, l'offre étant supérieure à la demande ».

Victimes de la grippe aviaire et des taux de change

La Commission européenne a pour sa part décidé le 18 janvier d'accroître de 8,3 % les aides à l'exportation sur les poulets frais, congelés et réfrigérés compte tenu de la progression de l'euro face au dollar et de la baisse des cours mondiaux dans le secteur de la volaille. Incontestablement une mauvaise nouvelle pour les éleveurs africains, 2 jours après leur manifestation.

VH

OMC, 10 ANS APRÈS

Un bilan désastreux

Voilà dix ans que l'OMC est censée gérer le commerce mondial et aucun bilan officiel valable n'a été publié. Au vu des résultats catastrophiques, les membres de l'OMC devraient avoir le courage de remettre en question la politique de libéralisation généralisée entreprise.

Un bilan désastreux pour l'emploi et l'alimentation

10 ans d'OMC ont augmenté considérablement le chômage et la qualité des emplois restants s'est dégradée : emplois précaires, sur appel, ou augmentation des heures de travail dans des secteurs tel que l'agriculture. La libéralisation du secteur agricole, avec la baisse des prix qui s'en est suivie, a provoqué la perte de millions d'emplois au plan mondial alimentant la migration massive des travailleurs agricoles et des familles paysannes. La production orientée vers l'exportation a favorisé la dépendance des travailleurs saisonniers et migrants dans les pays les plus riches tout en faisant disparaître l'agriculture familiale sur les différents continents. Que ce soit en Suisse, en Argentine, au Cameroun, en Inde, en Corée ou au Mexique, l'agriculture paysanne orientée vers le marché local survit très difficilement. Les politiques de l'OMC ont gonflé le chômage, la famine et l'insécurité alimentaire dans les zones rurales. Un comble d'imaginer que ceux qui sont censés nourrir la planète peinent à s'alimenter ! Du but premier de l'agriculture qui est celui de satisfaire les besoins premiers de l'être humain, soit de se nourrir, les règles commerciales actuelles nous entraînent toujours plus vers le profit direct et à court terme des entreprises agro-alimentaires. Or

le droit à l'alimentation est un droit humain et celui-ci a la primauté sur tout accord économique ou commercial. Cela a été réaffirmé à maintes reprises par l'ONU. Le droit à l'alimentation n'est donc pas une option politique que les Etats peuvent choisir de suivre ou non et sa reconnaissance implique des obligations de leur part*.

10% de la production dictent nos politiques agricoles

Nos politiques agricoles respectives sont de plus en plus élaborées en fonction de la gestion des surplus mondiaux. Pourtant moins de 10% de la production agricole mondiale est consommée au-delà d'un rayon de 50 kilomètres. Des milliers d'experts se préoccupent de la gestion de ces échanges et fixent des prix mondiaux arbitraires qui ne tiennent absolument plus compte des coûts de production. Si ces experts se concentraient un tant soit peu sur une meilleure valorisation de la production sur le plan local, nous n'aurions pas à subir les règles faussées du commerce international. Un mouvement paysan comme Via Campesina doit réussir à faire fléchir les gouvernements pour qu'ils orientent leur politique dans ce sens. Dès 1995, le monde paysan a soulevé les incohérences de l'OMC. Depuis quelques années, il a été rejoint par d'autres secteurs de la société qui

réalisent les risques de négociations essentiellement basées sur le principe de « l'avantage comparatif » : un pays se spécialise dans la production où il possède un avantage économique relatif, là où il est relativement le meilleur ou le moins mauvais. Il va sans dire que les aspects sociaux ou environnementaux n'entrent pas en compte dans ce concept.

Mobilisations nombreuses et variées

2005 a été marquée par de nombreuses mobilisations axées sur le cycle de négociations de Doha. Elles ont été suffisamment nombreuses en Suisse pour confirmer que la population désire avoir un contrôle social sur ce qui se déroule au sein de l'OMC. Une large coalition d'associations et d'organisations - tous secteurs confondus - s'est mobilisée pendant les Conseil généraux de l'OMC : en juillet un « conseil général des peuples » a été organisé et une manifestation unitaire de dimension internationale a battu le pavé en octobre. A Berne, le refus d'un accord à Hong Kong était l'une des principales revendications de la grande manifestation paysanne.

Via Campesina a également été très active à Hong Kong pour faire entendre la voix des familles paysannes. Un mouvement qui s'est soldé par l'arrestation de centaines de paysans dont 14 ont été inculpés pour avoir participé à une manifestation. Un large soutien international, auquel Uniterre s'est associée, a permis la relaxe de 11 d'entre eux, sans condition.

Enjeux agricoles de Hong Kong

Sur le plan agricole, les 149 Etats membres de l'OMC devaient trouver un compromis sur la fin des subventions à l'exportation, une réduction substantielle des soutiens internes et un accès facilité au marché par une réduction de la protection aux frontières. Pour l'agriculture suisse, ces 3 mesures



Le bilan de 10 ans d'OMC est désastreux au Nord comme au Sud pour l'agriculture paysanne

combinées pourraient provoquer une perte de 2 à 4 milliards sur la valeur de la production suisse.

Le mini-accord intervenu à Hong Kong en décembre 2005 l'a été au détriment des pays du Sud. S'il ne faut pas pleurer la fin possible des subventions agricoles à l'exportation pour 2013, cette décision des Etats membres a été conditionnée à une ouverture plus large des marchés du Sud pour les biens industriels et les services. Offensif sur le dossier des services et des biens industriels et plus prudent sur les aspects agricoles, le gouvernement suisse ne pouvait rêver mieux. Si l'agriculture suisse a donc évité le pire à Hong Kong, elle peut néanmoins s'attendre à subir de plein fouet les décisions de l'OMC dans les prochains mois. 2006 sera donc une année clé en ce qui concerne le pilier agricole qui touche à l'accès au marché et dont les modalités devraient être déterminées au premier semestre. Un accès au marché qui sera basé sur des prix de dumping ne tenant compte ni des coûts sociaux ni environnementaux.

Valentina Hemmeler



Uniterre participe le 10 janvier devant l'OMC à une manifestation de soutien aux collègues paysans arrêtés et maintenus en prison depuis plusieurs semaines à Hong-Kong suite aux manifestations qui se sont déroulées au cours de la conférence ministérielle de l'OMC.

* Pour plus d'informations sur le droit à l'alimentation : une brochure didactique peut être téléchargée à partir du site du CETIM : www.cetim.ch

VICTOIRE DES FAUCHEURS-VOLONTAIRES D'OGM

Le principe de précaution est reconnu

Après la victoire pour un moratoire de cinq ans sur les OGM en Suisse, on savoure les premiers succès juridiques des « faucheurs volontaires » en France. Le verdict du Tribunal correctionnel d'Orléans du 9 décembre 2005 a déjà fait des émules.

49 faucheurs volontaires ont été relaxés alors qu'ils avaient fauché une parcelle de maïs OGM de Monsanto en août 2004. Les inculpés ont revendiqué leur droit à agir en raison de « l'état de nécessité » face aux dangers imminents de la dissémination de plantes transgéniques dans l'environnement.

Se basant sur des faits scientifiques, le Juge a estimé que la dissémination de maïs génétiquement modifié en plein champ s'accompagnait d'une « diffusion incontrôlée de gènes modifiés dans l'environnement ». Une dissémination qui « n'est pas une pure spéculation théorique alarmiste » a-t-il ajouté. Le Tribunal a estimé qu'en détruisant des expérimentations transgéniques, les faucheurs ont commis un acte « socialement utile » face à un danger actuel et imminent. « Le transfert de gènes modifiés, dans le cadre d'essais en plein champ, constitue une source d'atteinte à la propriété des exploitants agricoles ne recourant pas aux semences génétiquement modifiées ainsi qu'une atteinte au maintien du libre choix, tant pour les producteurs que pour les consommateurs, de différentes filières d'exploitation agricole ».

Droit européen non transposé en France

La directive européenne 2001/18 - dont un des buts est de renforcer les procédures en matière d'évaluation des risques et d'information du public - n'est encore pas transposée dans le droit français. Le Juge a considéré que les essais détruits ont été autorisés sur la base d'une réglementation nationale caduque au regard du droit européen et que la protection du citoyen n'était ainsi pas assurée puisque les nouvelles connaissances scientifiques ne sont pas

prises en compte.

Jean-Emile Sanchez, ancien porte-parole de la Confédération paysanne, s'est réjoui de ce résultat qui pourrait faire jurisprudence dans les autres procès en cours contre les faucheurs volontaires : « ... la France est dans l'illégalité quant aux autorisations données à des sociétés comme Monsanto pour effectuer des essais de maïs transgénique en plein champ. On attend maintenant des décisions politiques, on continue de demander un moratoire sur les mises en cultures et on continue nos actions ».

Comme pour répondre à ses espérances, le Tribunal de Versailles a prononcé le 12 janvier la relaxe de neuf « faucheurs volontaires », membres de la Confédération paysanne. Ils étaient poursuivis pour destruction d'une parcelle de maïs transgénique en juillet 2003, à Guyancourt (Yvelines). Une fois encore, le Tribunal a reconnu « l'état de nécessité ».

La victoire des faucheurs reste encore à confirmer car les parquets de Versailles et d'Orléans ont en effet annoncé leur volonté de faire appel. Monsanto France affirme quant à elle son « droit à la recherche ».

Projet de taxe sur les cultures OGM en France

Le Conseil des ministres français est amené à adopter le projet de loi sur la dissémination d'OGM. Il s'agit de



Dans ses attendus, le tribunal d'Orléans a reconnu le bien fondé de « l'état de nécessité » de l'action, pour les 49 faucheurs d'une parcelle d'OGM.

définir les règles de culture des OGM de manière à éviter les risques de contamination sur les plantes voisines (distances de sécurité, zones tampon, rotation des cultures...).

L'aspect le plus sujet à controverse est la responsabilité essentiellement portée sur les planteurs d'OGM qui seraient astreints soit à la souscription d'un système d'assurance, soit au paiement d'une taxe. Celle-ci alimenterait un fonds utilisé pour indemniser le préjudice économique d'un agriculteur ayant vu ses propres plantations contaminées.

Les opposants estiment que ce projet épargne les industriels des semences et permet le développement des OGM sur le territoire plutôt qu'il ne tente de le limiter.

De plus, le projet de loi ne semble pas faire mention du principe de précaution alors que celui-ci est régulièrement cité dans la directive européenne. La Confédération paysanne, pour sa part, dénonce un projet qui « exonère totalement l'État et les firmes semencières de leurs responsabilités respectives quant au développement programmé des cultures OGM et quant à la pollution génétique qui en découlera ».

Valentina Hemmeler

Les bienfaits du libre-échange et ceux de la souveraineté alimentaire !

« Pendant des siècles, l'Angleterre s'est appuyée sur la protection, l'a pratiquée jusqu'à ses plus extrêmes limites, et en a obtenu des résultats satisfaisants. Après deux siècles, elle a jugé commode d'adopter le libre-échange, car elle pense que la protection n'a plus rien à lui offrir. Eh bien, Messieurs, la connaissance que j'ai de notre pays me conduit à penser que, dans moins de deux cents ans, lorsque l'Amérique aura tiré de la protection tout ce qu'elle a à offrir, elle adoptera le libre-échange. »

Ulysses Grant, Président des États-Unis de 1868 à 1876

« Eh bien, Messieurs, la connaissance que j'ai de notre pays me conduit à penser que, dans moins de deux cents ans, lorsque l'Afrique de l'Ouest aura tiré de la protection tout ce qu'elle a à offrir, elle adoptera le libre-échange. Elle sera prête pour signer un accord de partenariat économique (APE) avec l'Europe. En attendant, l'urgence pour l'Afrique de l'ouest est de faire reconnaître son droit de souveraineté alimentaire. »

Maurice Oudet, Burkina Faso, le 15 janvier 2006

Le Forum Social Mondial de Bamako offre une tribune à la paysannerie africaine

Le monde paysan était fort représenté dans le cadre du Forum Social Mondial qui se tenait cette année au Mali. De nombreux échanges entre producteurs du continent ont permis de remettre en cause le développement des cultures d'exportations telles que le coton. Largement encouragées par les bailleurs de fonds internationaux, l'intensification et la spécialisation de certaines régions dans ces productions d'exportation ont rendu les paysans entièrement dépendants des négociations internationales. Il a suffi que de grands exportateurs comme les États-Unis augmentent les subventions de leur producteurs de coton pour que les paysans africains se retrouvent sans le sou et surtout sans rien dans l'assiette. Les associations paysannes encouragent leurs membres à se recentrer sur les cultures vivrières et poussent leurs gouvernements à mettre en pratique le concept de la souveraineté alimentaire. La part extrêmement faible des budgets des pays africains consacrée à l'agriculture a également été dénoncée. Plusieurs discussions ont également abordé la problématique de l'accès à la terre. Elles sont en effet souvent confisquées par les compagnies d'État ou les multinationales pour des projets agricoles ou l'extraction de minerais précieux tels que l'or au Mali.

VH



Baisse de prix chez «Vallait»

Le transformateur «Vallait» a baissé le prix du lait payé aux producteurs de 3 centimes au 1er février 2006. Cette information, diffusée peu avant Noël n'était pas vraiment une surprise. Ce qui est étonnant, c'est l'absence de commentaires ou de critiques dans les journaux. Plus de paie laitière pour 16 journées de travail en 2006, sans que cela ne suscite un seul commentaire ! Quelle est donc l'histoire de cette baisse de prix ?

D'après «Vallait», il ne s'agit pas d'une baisse de prix, mais d'une retenue exceptionnelle. L'an passé «Vallait» a réussi à décrocher un contrat pour livrer du lait «Prix Garantie» de Coop, par une offre à la baisse. Le transformateur s'est trouvé dans les chiffres rouges suite aux grandes quantités qu'il a livrées à bas prix. Les acheteurs font croire aux producteurs qu'ils sont à leur merci et que c'est par pure gentillesse désintéressée qu'ils consentent à acheter leur lait, personne d'autre n'étant disposé à le ramasser. Ce n'est qu'un chantage. Quand le lait manque, on n'hésite pas à le transporter depuis la Suisse alémanique sans que cela ne pose de problème. Les producteurs qui sont mécontents de cette baisse ont la possibilité de changer d'acheteur.

Qui fait les frais du «Prix Garantie» Coop?

La grande distribution développe actuellement des lignes d'articles à bas prix. Le lait est proposé à l'étalage jusqu'à 1.07 Fr. le litre (à partir d'une quantité minimale de deux litres). La grande distribution promet des prix «bon marché» aux consommateurs tout en ne faisant aucune concession sur ses marges : elle répercute simplement la baisse sur les transformateurs, qui eux la répercutent sur les producteurs. Les consommateurs doivent donc savoir que ce sont les producteurs qui leur offrent ce «Prix Garantie», malgré eux.

Tous les jours les prix les plus bas ...

Les entreprises commerciales, la grande distribution et ses relais, partent à l'assaut du monde. Avec un chiffre d'affaires de 310 milliards de dollars en 2005, Wal-Mart est devenue aujourd'hui la plus grosse entreprise du monde, plus riche et plus influente que cent cinquante pays réunis. Pour obtenir des prix plancher, les coûts de production sont nivelés vers le bas, les structures de distribution centralisées, les coûts et les investissements dans les points de vente limités. Ce n'est pas un hasard si Wal-Mart poursuit une politique violemment anti-syndicale et si l'entreprise exerce des pressions à

tous les échelons - chez ses employés et ses fournisseurs - atteignant une position de monopole et un pouvoir de négociation extraordinairement puissant. La concurrence est détruite ou forcée de s'aligner sur ce bradage social. Le diktat de ces sociétés s'étend jusqu'aux Etats qui en sont devenus dépendants.

Le consommateur qui économise avec acharnement dans ses achats contribue paradoxalement à s'appauvrir lui-même puisqu'il met en sursis son rôle de producteur de travail dans la machine économique. En effet, les pratiques systématiques de diminution de prix se traduisent inévitablement par des

conditions de livraison, ni sur les modes de paiement. A titre d'exemple, ce lait pourrait être payé tous les deux jours, pour diminuer les frais bancaires des comptes courants, en augmentant les liquidités directement disponibles.

Ce prix reflète le rapport de force actuel entre les partenaires de marché. Que faut-il faire pour que l'offre et la demande déterminent les prix dans le marché laitier et comment faut-il redéfinir les rapports de force ? Les producteurs de lait doivent trouver une réponse pragmatique à ces questions pour reconquérir un prix qui couvre les coûts de production et pour redonner



«Prix garantie», la meilleure garantie d'obtenir des prix bas pour les producteurs!

baisses de rémunérations et de masses salariales dans les régions où elles se déploient. Cette spirale infernale provoque l'augmentation du nombre de clients qui n'auront bientôt plus d'autres choix que de devoir économiser dans les rayons.

Quand les supermarchés arrivent, les épiceries, les quincailleries, les confectionneurs ferment boutique entraînant la perte de nombreux emplois. Les coûts sociaux sont transférés à des Etats affaiblis par les privatisations et autres recettes néolibérales. Les accords commerciaux et de libre-échange augmentent l'insécurité sociale et les politiques publiques ne sont plus que l'ombre des choix des multinationales. L'individualisme du consommateur et sa liberté de choix dans le rayon supplante les efforts des producteurs.

Quelles réponses de la part des producteurs ?

Actuellement, les producteurs n'obtiennent aucune contrepartie aux baisses des prix du lait qui leur sont imposées: ni sur les exigences de qualité du produit et de son élaboration, ni sur les

un avenir à la production laitière en Suisse.

Miser uniquement sur l'augmentation des quantités n'a aucun intérêt tant que le marché n'est pas maîtrisé. Les producteurs doivent apprendre à vendre, à gérer les volumes et à défendre collectivement leurs droits de produire. Ils doivent continuer à se regrouper, à construire une force de négociation, et se préparer à appuyer activement un mouvement de lutte pour des prix rémunérateurs au niveau européen. Pour imposer un rapport de force différent, des alliances devront se faire avec les mouvements sociaux des autres secteurs de l'économie, y compris au sein de la filière laitière, qui ont également des conditions de travail et de rémunération à défendre (dans le transport, la transformation et la distribution).

Dans l'immédiat, comme les prix sont toujours largement en dessous des coûts de production alors que le marché est équilibré, une augmentation des prix du lait s'impose dès ce printemps.

Rudi Berli

Un paysan andin devenu Président

Evo Morales, responsable pendant 20 ans du Conseil andin des producteurs de coca et membre de Via Campesina a été élu Président de la Bolivie le 18 décembre dernier.

Evo Morales a soutenu ces dernières années la lutte pour la souveraineté alimentaire, la réforme agraire et les droits humains. Fortement engagé dans le combat contre les politiques néolibérales de l'OMC, il aura fort à faire à la tête du pays le plus pauvre d'Amérique latine, étranglé par la dette. Sa notoriété au niveau international provient essentiellement des luttes qu'il a menées avec son parti et de nombreux secteurs de la société pour empêcher la privatisation des secteurs de l'eau et du gaz. Nous espérons qu'il sera en mesure de maintenir haut la flamme en faveur d'une agriculture paysanne familiale.

Droit à l'alimentation

852 millions de personnes sont gravement, et en permanence, sous-alimentées dans le monde. Sur ces 852 millions de personnes, 50 % sont des petits exploitants agricoles, 20 % des ruraux sans terre, 10 % des pasteurs nomades ou des petits pêcheurs, et 10 % vivent dans la pauvreté urbaine. 5 % à peine sont touchées par des situations d'urgence alimentaire dues à des conflits armés, des conditions climatiques exceptionnelles (principalement sécheresses ou inondations) ou à des transitions économiques violentes. Sur les 5 millions d'enfants mourant chaque année des conséquences de la faim et de la malnutrition, 10 % seulement sont victimes d'un conflit ou d'une famine. (tiré de « le droit à l'alimentation », CETIM, sept 2005).

Uniterre et PA 2011

La prise de position d'Uniterre sur PA 2011 (parue dans la dernière édition du journal) est disponible sur le site internet, sous format électronique par e-mail ou papier auprès du secrétariat d'Uniterre. N'hésitez pas à nous contacter (toutes nos coordonnées en page 8).

InterLock
Le confort par excellence

TAPIS CAOUTCHOUC

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Rénovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA · CP 48 · 1627 VAULRUZ

026 913 79 84

swiss@animat www.animat.ca

Agriculture et société, quel partenariat ?

L'Article 104 de la Constitution est remis en question par certains lobbies. Des représentants des quatre partis gouvernementaux et de la défense professionnelle se sont prononcés à ce sujet à la fin janvier dans le cadre du Séminaire

Ces dernières années l'agriculture a été montrée du doigt à maintes reprises. Elle est souvent accusée, d'une part de coûter trop cher et d'autre part de freiner la libéralisation des échanges commerciaux, plombant ainsi l'activité économique du pays. Certains milieux remettent en cause le mandat accepté par le peuple en 1996 (art.104 de la Constitution) qui reconnaît le rôle multifonctionnel de l'agriculture. Ils proposent de sabrer drastiquement dans les paiements directs alloués à l'agriculture et vont même jusqu'à douter de son utilité. Ces propos violents à l'égard de la profession reflètent sans aucun doute l'avis d'une frange de la population toujours plus éloignée des réalités du monde agricole. Face à ces attaques :

- quels sont les soutiens et ressources dont disposent les agriculteurs?
- les partis politiques réputés proches de l'agriculture le sont-ils encore réellement?

Unanimité pour le maintien de l'Art 104

L'ensemble des représentants des quatre partis gouvernementaux (UDC, PRD, PDC et PS) se sont exprimés en faveur du maintien inconditionnel de l'Art. 104 de la Constitution. Tous ont affirmé l'importance pour la Suisse de favoriser et de conserver une agriculture familiale forte, décentralisée, productrice de biens alimentaires de qualité à haute valeur ajoutée (AOC, IGP), innovatrice, performante sur les marchés intérieurs et extérieurs (exportations de niche), multifonctionnelle, respectueuse de l'environnement et proche du consommateur ! Un discours rassurant parce qu'unanime mais à nuancer pour la simple et bonne raison que l'ensemble des intervenants étaient des agriculteurs, à l'exception du socialiste. Les allocutions n'ont donc pas fait ressortir les tendances les plus libérales des partis mais avaient l'avantage de montrer une certaine solidarité paysanne dépassant les couleurs politiques.

Pour un marché, mais pas à n'importe quel prix

Sur la question de l'OMC et de la libéralisation des marchés, les avis étaient plus nuancés.

L'UDC Guy Parmelin s'est prononcé contre une libéralisation obligatoire des marchés agricoles, pour autant que cela ne préterite pas les autres secteurs

de l'économie du pays. Il s'est également prononcé en faveur du maintien d'aides financières ciblées sur quelques segments du marché comme la filière du fromage.

Jean-René Germanier du PRD salue l'enterrement des négociations Suisse-USA qui auraient sans doute été dévastatrices pour l'agriculture de notre pays. Concernant l'OMC, il propose de faire le point en 2009 sur l'état réel des négociations avant d'entamer de nouvelles grandes réformes agricoles. Il souligne également l'importance pour la Suisse de faire le forcing pour la reconnaissance des AOC et des IGP à l'OMC. Concernant les accords de libre-échange avec l'Union européenne et les millions de francs dépensés chaque année par les Suisses hors des frontières, il met en avant le taux de la TVA comme instrument de régulation de la

organisé par la vulgarisation romande (Agridea et Cantons) à Salavaux.

Tous souhaitent le maintien de cet article et se prononcent pour un rapprochement avec les consommateurs.

d'en mesurer l'importance. Parmi les externalités négatives, il cite la perte de sécurité alimentaire nationale, l'appauvrissement de la diversité biologique, la multiplication des transports et la pollution engendrée, la malbouffe ou encore l'exploitation des ressources naturelles. Il soutient que seul l'Etat est à même de gérer ces facteurs et qu'il est normal que l'agriculture suisse soit rétribuée pour les externalités positives qu'elle procure à l'ensemble de la société.

Afin d'obtenir des prix rémunérateurs, il fait appel à la capacité novatrice des agriculteurs et au regroupement nécessaire des forces paysannes pour une présence proche des consommateurs et plus incisive sur les marchés. Il propose également que l'agriculture, avec un soutien externe, se profile dans la production des énergies renouvelables.

culture industrielle en lieu et place de l'agriculture familiale devenue obsolète car non compétitive.

Joseph Fasel de l'Union des paysans fribourgeois rappelle que l'agriculture n'est pas délocalisable et qu'elle vit et se développe dans un environnement économique, financier et social précis. Cette situation implique une intervention obligatoire de l'Etat dans la gestion des importations et des barrières douanières. Pour lui, il est illusoire de croire que l'agriculture suisse résistera à une libéralisation totale des marchés agricoles internationaux et prône une certaine souveraineté alimentaire comme alternative. Il souligne également l'importance particulière de la communication auprès des consommateurs. Pour lui, l'un des défis de l'agriculture de demain sera la création d'un partenariat réel et direct avec les consommateurs afin que ceux-ci s'engagent à soutenir une agriculture suisse familiale, productive et respectueuse de l'environnement et des animaux.

Rudi Berli d'Uniterre soutient le discours de Joseph Fasel et souligne l'importance de mettre en place une politique agricole garantissant la durabilité de l'agriculture. Il souligne également que les pressions engendrées par le néo-libéralisme, prôné par l'actuelle OMC, mettent en péril l'agriculture paysanne dans le monde entier. Il propose donc le concept développé par La Via Campesina, à savoir celui de la souveraineté alimentaire, comme une alternative concrète et applicable au Nord comme au Sud. Ruedi Berli soulève également la problématique de la surproduction structurelle que le marché seul ne peut réguler et qui engendre une pression continue sur le niveau des prix des matières premières agricoles. Un système doit être mis en place contre le dumping sur les prix afin qu'ils puissent être rémunérateurs et refléter réellement les coûts de production locaux.

Face à la concentration des marchés de détail et pour rétablir un rapport de force, les paysans doivent s'organiser, se regrouper et former des alliances larges avec des associations de consommateurs, des organisations syndicales ainsi que des partis politiques.

La société entière, dont l'agriculture dépend, doit défendre et définir le type d'agriculture qu'elle désire.



Les représentants de Tourne-Rêve (Thomas Descombes), AgroImage (Sébastien Frossard) et de la FRC (Aline Clerc) sont également intervenus au cours du séminaire.

différence des prix entre la Suisse et l'Union européenne.

Luc Barthassat du PDC demande également la reconnaissance des AOC et IGP à l'OMC. Il prône une agriculture basée sur la famille paysanne, productive et rémunératrice. Il propose une réflexion générale sur la gestion des quantités produites par l'agriculture au niveau national, facteur important selon lui pour stabiliser ou augmenter les prix des produits.

Roger Nordmann du PS a rappelé que par définition un marché libéralisé engendre une quantité non négligeable d'externalités (positives ou négatives) qu'il lui est impossible de contrôler ou

Ces nouveaux débouchés pourraient définir selon lui de nouvelles bases pour un partenariat agriculture-société.

Du côté de la défense professionnelle

Jean-Luc Kissling de Prométerre s'insurge contre le fait que l'OMC et les projets d'accords bilatéraux exercent à eux seuls une double pression, à la fois sur les prix à la production et sur les mesures de soutien internes (soutiens pour le lait transformé en fromage, mandat de prestation pour la mise en valeur des oléagineux ou du sucre, etc). L'acceptation de tels mécanismes est inacceptable, sauf à admettre le développement d'une agri-

L'AGRICULTURE CONTRACTUELLE SE DÉVELOPPE

« Le Jardin Potager » livre ses premiers légumes

Depuis janvier 2006, les consommateurs de Lausanne et environs ont la possibilité de s'engager concrètement pour une agriculture durable, de proximité et justement rémunérée. Chaque jeudi, les quelques 80 familles membres de la coopérative «Le Jardin Potager» se retrouvent au point de distribution qu'ils ont choisi pour réceptionner leur panier de 3 ou 5 kg de légumes biologiques, frais et de saison. Instigateurs de cette initiative originale dans le canton de Vaud, la famille Meer de Prilly et Gilles Roch, agriculteur-maraîcher à Ballens, expliquent leurs démarches.

Une famille de Prilly prend l'initiative

À la base du projet, une famille citadine de 3 personnes, habitant la commune de Prilly dans l'ouest lausannois. Lui est historien de l'art et elle est photographe et mère au foyer. A priori, pas de lien direct avec l'agriculture. Or, tous les deux sont intéressés depuis fort longtemps aux questions posées par la production alimentaire et le développement durable. Sébastien Meer et sa femme Léonore revendiquent un approvisionnement alimentaire local, équitable, biologique et de saison.

Conscients des pratiques commerciales intransigeantes de certains grands distributeurs envers les agriculteurs, ils aspirent à la création d'autres filières de commercialisation basées sur un système direct et coopératif.

Sur les conseils de Claude Mudry de la coopérative maraîchère genevoise «Les Jardins de Cocagne», Sébastien part à la recherche de terres agricoles et d'un maraîcher pour lui cultiver ses légumes. Dès le début de l'année 2005, il entreprend des démarches auprès de la municipalité de la Ville de Lausanne et expose son projet de coopérative.

Recevant un préavis positif, il est encouragé à contacter le responsable des domaines agricoles de la Ville. Ce qu'il fait, mais divers problèmes apparaissent rapidement :

- Aucune ferme ne cultive des légumes biologiques.
- La Ville ne désire pas mettre en concurrence les fermes en soutenant le projet.
- Aucune terre agricole n'est à disposition.

Les difficultés à surmonter pour la mise en place du projet semblent con-

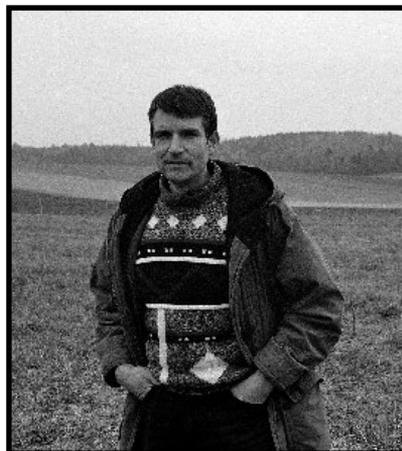
séquentes mais heureusement d'autres contacts sont pris. Par l'intermédiaire de Bio-Vaud, Sébastien obtient les coordonnées de la famille Roch, agriculteur et maraîcher bio à Ballens, sur les hauts de Morges. L'agriculteur est de suite intéressé par le projet.

Diversification des canaux de distribution et rapprochement du consommateur

L'exploitation de Gilles Roch occupe une surface agricole d'une trentaine d'hectares cultivés selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. 10 ha sont voués à la production de légumes en pleine terre et le reste est voué aux grandes cultures (céréales, colza et trèfle graines). L'homme est un pionnier de l'agriculture biologique en Suisse romande, puisqu'il la pratique depuis près de 20 ans. Dès les années huitante, et avec l'aide de sa famille, il organise un véritable réseau de commercialisation de légumes biologiques. Sa production est vendue sur tout le territoire national mais particulièrement en Suisse allemande. À cette époque les grands distributeurs n'étaient pas présents dans ce segment du marché. Leurs légumes étaient vendus via des magasins spécialisés. La production biologique était une niche, ils ont réussi à l'exploiter.

Au début des années nonante, les grands distributeurs et particulièrement la COOP se profilent sur ce marché. D'abord en Suisse allemande puis en Suisse romande. La demande est croissante et les prix se maintiennent à un niveau acceptable. Passablement d'exploitations maraîchères se reconvertissent à l'agriculture biologique. La production se développe dans toute la Suisse, mais plus particulièrement en Suisse-allemande. De plus en plus de légumes sont vendus sous les couleurs du bourgeon.

D'importantes filières de commercialisation voient le jour. Les gros distributeurs suisses s'approvisionnent auprès de revendeurs qui centralisent la marchandise (coopérative de producteurs ou revendeurs privés). La concurrence est rude. Les prix sont sans arrêt sous pression, le flux du marché se tend et les critères d'achat deviennent de plus en plus stricts. En 1998, Gilles et son frère créent BioRoch, une entreprise de commerce de légumes biologiques.



Gilles Roch, maraîcher à Ballens.

Cette structure leur permet d'approvisionner directement leurs clients et notamment la COOP avec la production de l'exploitation. En 2003, dans un souci de rationalisation maximale, cette même grande surface décide de limiter à deux le nombre de ses fournisseurs pour la Suisse. BioRoch perd ainsi son principal client. Dès lors, le maraîcher prend conscience de sa vulnérabilité ; celle de n'avoir comme acheteur qu'un ou deux gros distributeurs.

Cette nouvelle donne remet sérieusement en cause l'avenir de l'exploitation et provoque des restructurations importantes, notamment dans les filières de commercialisation. Epaulés par la famille, Gilles et sa femme ouvrent rapidement un magasin de vente directe à la ferme et se déplacent chaque semaine sur les marchés de Morges et Lausanne. En avril 2005, ils sont contactés par Sébastien pour développer la coopérative « Le Jardin potager ».

En moins d'une année, la coopérative est créée

Au mois d'avril 2005, le comité de la coopérative est formé. Il compte 10 personnes recrutées par le bouche à oreilles, dont 9 sont des «consommActeurs» bénévoles et la 10ème est le producteur. Le fonctionnement de la coopérative est relativement simple. Un contrat d'achat et de production est passé entre la coopérative et le producteur. Les prix, la qualité et les quantités sont discutés et définis à l'avance et ne fluctuent plus durant la saison. Ainsi l'exploitant peut planifier sa production et s'assurer un revenu équitable pour le travail fourni. De son côté le comité invite le consommateur qui le désire à

adhérer à la coopérative. Pour cela il doit s'acquitter de deux parts sociales de 100 francs, souscrire un abonnement annuel à 850 ou à 1250 francs pour un panier hebdomadaire de 3 kg respectivement 5 kg de légumes livré proche de chez lui et participer à quelques demi-journées de travail au champ.

À l'heure où sont écrites ces lignes et après quelques mois de promotion, 80 personnes sont déjà membres de la coopérative et reçoivent leurs légumes. Les marges de la coopérative participeront à la rémunération de certains postes clés et au développement de la structure de production. 1% du budget sera reversé à une œuvre.

Prix et souveraineté alimentaire

Au même titre que Les Jardins de Cocagne et L'Affaire TourneRêve à Genève, que le Lopin Bleu à Neuchâtel, Le Jardin Potager est un projet qui participe au développement d'une agriculture paysanne productrice de biens alimentaires, justement rémunérée et proche du consommateur. Ils contribuent tous à la création de nouveaux liens concrets entre agriculture et société. Tous ont pour ambition de redonner un sens à l'acte de produire et à celui d'acheter des produits alimentaires, en engageant les uns et les autres dans un projet commun.

Uniterre soutient et encourage ces projets depuis longtemps. Le syndicat est persuadé que ces initiatives permettent d'une part de développer de nouvelles filières commerciales et d'autre part d'explorer de nouvelles pistes de revendication pour une meilleure répartition des marges entre producteurs, transformateurs et vendeurs. Elles imposent également aux producteurs la revendication d'un prix et intègrent les consommateurs dans le processus de réflexion qui définira les règles de l'agriculture paysanne de demain. L'agriculture contractuelle, c'est aussi créer les bases nécessaires au développement et à la revendication de la souveraineté alimentaire. Concept agricole revendiqué par Uniterre en Suisse, par la Coordination paysanne européenne et la Via Campesina au niveau international.

Nicolas Bezençon

Pour en savoir plus :
<http://www.lejardinpotager.ch>,
lejardinpotager@emailasso.net